

# Présentation du travail

---

Dans notre Europe élargie et au-delà de ses frontières, la coopération territoriale, soutenue par la politique de cohésion européenne, engage une multiplicité croissante d'autorités régionales et locales et de partenaires socio-économiques. C'est aussi par ces réalisations sur le terrain, très concrètes, que l'Europe peut nourrir ses espoirs et réaliser ses objectifs de cohésion, de compétitivité et de solidarité.<sup>1</sup>

Pourquoi la coopération territoriale joue-t-elle un rôle décisif dans la construction de l'Europe et quelles sont les étapes fondamentales qui ont mené à la création d'un outil de coopération territoriale tel que le GECT?

La coopération est un principe fondateur de l'Union européenne, qui appelle à repenser les frontières héritées de la formation des Etats modernes.<sup>2</sup> Dans ce contexte de coopération communautaire, la coopération territoriale joue un rôle décisif

<sup>1</sup> [Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf](http://Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf). Preface. Consulté le 14/01/2016.

<sup>2</sup> Cfr. Perrin Th., *op. cit.*

dans le processus d'intégration et de construction européenne : elle promeut l'intégration et veut réduire la fragmentation économique, sociale et territoriale engendrée par les frontières nationales.<sup>3</sup>

Toutefois, malgré son importance, le développement et les relations entre autorités territoriales sont moins médiatisées que les négociations entre Etats membres ou les actions de la Commission européenne<sup>4</sup> et, généralement, la coopération territoriale est moins connue que la coopération économique ou sociale. En effet, un outil novateur et dynamique au service de la coopération territoriale comme le Groupement européen de coopération territoriale (GECT), qui favorise quotidiennement la coopération entre territoires, est relativement médiatisé.

Dans ce contexte, cette étude s'intéresse à la coopération territoriale européenne comme moyen de « construire l'Europe à partir des territoires »<sup>5</sup> et poursuit deux objectifs principaux.

Premièrement, elle vise à souligner les liens entre le développement de la coopération territoriale et la construction de l'Union européenne qui soutient la politique européenne régionale, mais également les liens entre les activités promues par la coopération territoriale et la stratégie Europe 2020.

Deuxièmement, l'ouvrage s'intéresse à l'étude d'un outil novateur et dynamique au service de la coopération territoriale : le GECT, qui « s'inscrit dans le parcours évolutif des solutions de gouvernance et d'organisation de la coopération territoriale européenne, en ayant toutes les potentialités pour nous faire progresser significativement dans les années à venir ».<sup>6</sup>

<sup>3</sup> [Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf](http://Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf), p. 154. Consulté le 14/01/2016.

<sup>4</sup> Cfr. Perrin Th., *op. cit.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> [Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf](http://Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf). Preface. Consulté le 14/01/2016.

\*\*\*

Le point de départ et le fil rouge de ce chemin est la politique européenne de cohésion : au premier chapitre nous aurons la possibilité de revenir sur les étapes principales qui ont renforcé cette politique soutenant la coopération territoriale.

Dans cette première partie nous analyserons les fonds structurels d'investissement européens. Ces fonds, dits fonds ESI, sont le principal instrument de la politique d'investissement de l'Union européenne,<sup>7</sup> et ils permettent les financements des programmes communautaires tout comme *Interreg*, programme introduit en 1990 pour promouvoir la coopération transfrontalière (*Interreg A*), transnationale (*Interreg B*) et interrégionale (*Interreg C*).<sup>8</sup> Ce chemin nous conduit jusqu'à la stratégie de croissance Europe 2020, dont les trois priorités sont « une croissance intelligente, durable et inclusive ».<sup>9</sup>

\*\*\*

Après avoir défini le contexte européen et les principaux outils utilisés pour favoriser la coopération territoriale, nous aurons l'occasion d'étudier le phénomène eurorégional et de constater qu'il renvoie à une variété de dénominations et de situations.

En effet, le deuxième chapitre de cette recherche s'intéresse au développement de la coopération transfrontalière et des eurorégions (ER). En particulier, nous analyserons les principaux objectifs des ER, qui veulent éliminer les facteurs de division et transformer la proximité en possibilité de développement économique et social, pour faire de la frontière non plus un obstacle mais une ressource et une opportunité.<sup>10</sup>

Les ER sont une possibilité de développement pour les territoires qui ont longtemps souffert à cause de leur condition

<sup>7</sup> [Ec.europa.eu/contracts\\_grants/funds\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/contracts_grants/funds_fr.htm). Consulté le 15/01/2016.

<sup>8</sup> Cfr. DG politique régionale et urbaine de la Commission européenne, *La coopération territoriale en Europe : une perspective historique*, Luxembourg, 2015.

<sup>9</sup> Cfr. [ec.europa.eu/europe2020/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm). Consulté le 14/01/2016.

<sup>10</sup> Cfr. Perrin Th., *op. cit.*

d'éloignement : nous analyserons la valeur ajoutée de la coopération territoriale pour ces territoires. Une section de cette partie est dédiée au rôle joué par la culture dans le processus de coopération entre territoires. En effet, comme remarqué par Thomas Perrin,<sup>11</sup> l'action culturelle eurorégionale est un important élément de cohésion et une composante nécessaire qui favorise le développement de la coopération et qui rend une coopération durable.<sup>12</sup> Toujours dans cette partie du travail, nous parcourons les origines de la coopération transfrontalière à partir de l'Accord du Benelux (1944) : première initiative visant à dépasser le clivage des frontières nationales.

La formation des communautés de travail sera également étudiée car elle représente une étape importante dans le processus de développement de la coopération territoriale. Nous constaterons que la coopération transfrontalière et ses structures se sont multipliées en Europe grâce au programme *Interreg* et qu'il est possible de remarquer une vraie montée en puissance de la coopération entre territoires. Mais cet essor n'est pas seulement le résultat du programme *Interreg* : les facteurs qui ont porté au développement de la coopération transfrontalière seront analysés dans cette partie du travail.

\*\*\*

La valeur ajoutée des eurorégions et ses possibles obstacles nous conduisent au troisième chapitre de cette analyse, qui est complètement dédié au Groupement européen de coopération territoriale (GECT).

La création de cet outil marque un tournant dans la politique régionale européenne et répond à l'absence d'une base juridique européenne en matière de coopération territoriale.<sup>13</sup> Cet instru-

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Cfr. Perrin Th., *op. cit.*

<sup>13</sup> Cfr. Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), *La coopération transfrontalière*, Paris, 2011.

ment juridique qui « contient en germe d'importants développements, tant pour les collectivités territoriales, que pour la réalisation d'une cohésion territoriale »<sup>14</sup> sera étudié surtout à travers l'analyse du Règlement (CE) n° 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006. Ce document nous permettra d'identifier les principales conditions qui ont conduit à la création de cet outil, mais aussi de définir les missions et les compétences de ce dernier.

Cette partie traite l'analyse d'autres instruments juridiques communautaires de coopération toute comme le Groupement européen d'intérêt économique, qui, institué en 1985 par le Règlement (CE) n° 2137/85 du Conseil, répond à la nécessité d'un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de l'UE.<sup>15</sup> Ce chapitre analyse également comment constituer et composer un GECT et les caractéristiques constitutives de cet instrument de *Multilevel Governance*<sup>16</sup> qui répond au désir de « construire l'Europe vers le bas ». <sup>17</sup> Dans cette partie vous trouverez la liste complète des GECT actuellement en vigueur, repérée sur le site du Comité des Régions de Bruxelles.

\*\*\*

Pour conclure, cet ouvrage entend étudier un exemple concret de GECT. Dans la dernière partie de ce travail, dédié à une étude de cas de GECT, nous examinerons le GECT/Euregio Tyrol - Haut

<sup>14</sup> [Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf](http://Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf), p. 7. Consulté le 14/01/2016.

<sup>15</sup> [Eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=URISERV:l26015&from=IT](http://Eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=URISERV:l26015&from=IT). Consulté le 15/01/2015.

<sup>16</sup> [Cor.europa.eu/en/activities/governance/Pages/multilevel-governance1.aspx](http://Cor.europa.eu/en/activities/governance/Pages/multilevel-governance1.aspx). Consulté le 15/01/2016.

<sup>17</sup> [Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf](http://Cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20%20EGTC/The%20European%20Grouping%20of%20Territorial%20Cooperation%20-%20EGTC%20-%20FR.pdf). Consulté le 15/01/2015.

Adige - Trentin. Nous verrons quels sont les axes d'action de ce GECT et si et/ou comment cet instrument a permis d'améliorer la vie de ses citoyens et de renforcer une coopération déjà existante entre les trois territoires du « Vieux Tyrol ».

L'étude de cas concerne également l'analyse des documents constitutifs d'un GECT, à savoir sa convention et ses statuts. Nous verrons quels sont les missions de ce groupement de coopération territoriale et quels sont ses projets et ses programmes principaux. Ce chapitre met l'accent sur le lien entre la stratégie Europe 2020 et les objectifs fixés par le GECT, qui s'inscrivent dans la stratégie décennale.

\*\*\*

Loin d'être exhaustive, cette étude se propose de fournir les éléments nécessaires afin d'accomplir une réflexion sur les possibilités offertes par la coopération territoriale et sur son développement dans nos régions européennes.